



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E198978

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/09/2022

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS

Siret : 918 996 208 00024

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 4908636 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 149 141 307 U 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 149 141 307 U 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Raison sociale : SAS WN

120 RUE LOUIS PASTEUR
49800 TRELAZE

Téléphone : 02 41 42 26 40

Portable :

Site Internet : www.adm-renovation-49.fr

E-mail : adm49@orange.fr

Responsabilité légale :

WACQUEZ NICOLAS PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur,Chauffagiste,Couvreur,Électricien,Menusier,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	16/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/09/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	07/09/2022
o Ventilation mécanique	07/09/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/09/2022
o Fenêtres de toit	07/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/09/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	07/09/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.